



Montréal, 20 juin 2018

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Par courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Objet : Dossier R-4041-2018
HQD - Demande relative au programme GDP Affaires

Madame, Monsieur,

Relativement au dossier cité en objet, nous aimerions exprimer notre point de vue sur le programme de Gestion de la Demande de Puissance (GDP) mis en place par Hydro-Québec Distribution (HQD) en 2016.

Nous exprimons notre avis sur ce programme en tant que société d'ingénierie et de construction intégrée, spécialisée en efficacité énergétique. Fondée en 1997, Énergère est une entreprise québécoise de premier rang dans le domaine des services énergétiques.

Énergère a réalisé plus de 600 projets de performance énergétique partout au Québec dans les secteurs institutionnel, municipal, commercial et industriel. Les solutions que nous développons et mettons en œuvre sont munies de garanties relatives aux performances des projets, aux subventions de même qu'aux coûts d'implantation. Énergère rassemble une équipe pluridisciplinaire de plus de 60 employés et se démarque tant par la qualité technique de ses solutions que par la souplesse de ses modèles d'affaires. La vision d'Énergère repose sur l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, en déployant des solutions énergétiques innovatrices et performantes qui s'inscrivent dans un contexte de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Depuis le lancement du programme de GDP par Hydro-Québec, nous avons travaillé avec plusieurs de nos clients pour analyser la faisabilité et la rentabilité d'une participation au programme, ainsi que pour mettre en place les outils requis pour atteindre les objectifs de gestion de pointe visés. Ce travail a mis en lumière des éléments qui sont déterminants dans le choix de participer au non au programme.

Tout d'abord, nous sommes d'avis que le montant de 70 \$/kW présentement alloué doit être maintenu ou bonifié afin de compenser les efforts significatifs qui doivent être faits par les clients, en ressources financières et humaines. En effet, la participation au programme exige des interventions multiples : analyse des coûts, bénéfices et inconvénients, demande de participation à HQD et formalités administratives, mise en place des équipements et outils nécessaires pour répondre adéquatement aux demandes de gestion de pointe, opération des équipements et des outils mis en place et gestion des ressources humaines et financières associées. Les changements opérationnels qui ont lieu durant les événements de gestion de pointe ont également un coût, par exemple lorsqu'une énergie de substitution plus coûteuse que l'électricité est utilisée ou lorsque des équipements électriques qui génèrent des économies d'énergie sont mis à l'arrêt. En raison de tous ces éléments, une réduction de l'appui financier aurait un impact négatif majeur sur le niveau de participation au programme. En ce sens, notons que certains de nos clients ont refusé de participer au programme en raison du faible attrait qu'il présentait pour eux avec le niveau actuel d'appui financier.

Par ailleurs, il est important de souligner que la mise en place des outils et équipements nécessaires peut entraîner des investissements appréciables. À titre d'exemple, un système de gestion de pointe minimal nécessitera d'effectuer plusieurs ajouts sur le système de contrôle automatisé du bâtiment, incluant notamment la mise en place de sondes et de commandes automatisées, la programmation des automates et la modification des interfaces graphiques de contrôle. Ces investissements présentent une durée de vie de plus de dix ans et sont effectués dans une perspective de gestion de pointe à long terme. La suspension, même temporaire, du programme lancé par Hydro-Québec pénaliserait les participants des années passées et engendrerait une incertitude qui, combinée aux efforts requis pour participer au programme, réduirait fort probablement les niveaux de participation futurs. Nous sommes donc d'avis que la continuité du programme est un élément essentiel pour assurer que la participation soit importante et croissante.

Enfin, nous croyons que le programme assure un certain équilibre entre les investissements requis, les bénéfices pour le client et les inconvénients opérationnels. D'un point de vue plus global, les systèmes mis en place chez les participants généreront une capacité de gestion de pointe importante et disponible à long terme, qui dégagera une marge de manœuvre appréciable au niveau des approvisionnements en pointe pour HQD. Pour ces raisons et celles mentionnées précédemment, nous recommandons que le programme de GDP soit maintenu sans interruption et que le niveau d'appui financier actuel soit considéré comme une valeur minimale.



Jean-Philippe Hardy, ing., M.Sc.A.
Directeur de l'ingénierie